



## ROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT FORESTIER DU PLATEAU DE MILLEVACHES



2010 a été une année riche en événements aussi bien pour notre GDF que pour la filière bois limousine :

- ◆ la signature de la charte forestière. Aura-t-elle les moyens de ses ambitions ?
- ◆ le document d'objectif de la ZPS Oiseaux du plateau avec la recherche de solutions conciliant l'exploitation rationnelle de nos forêts et la protection de certaines espèces d'oiseaux qui font partie de notre patrimoine.
- ◆ le partenariat avec le Plan de Développement de Massif de Bourganeuf-Royère qui s'est concrétisé par plusieurs réunions fort intéressantes, entre autre sur l'approche de l'estimation de nos bois.
- ◆ les conférences de Maître DUBEAU, que je tiens à remercier très sincèrement pour le grand travail de synthèse que cela a pu demander.

Bien que la liste ne soit pas exhaustive, je terminerais bien sûr par la fête de Saint-Setiers. Merci à tous ceux qui s'y sont dévoués. Ce fut, Georges, un coup de maître ; plus de 3.000 personnes, souvent des retraités revenant au pays, accompagnés de leurs enfants et petits enfants, curieux de comprendre les changements de leur forêt, de sa richesse, mais aussi bien sûr de la passion des hommes qui la possèdent et y travaillent.

## Editorial



Merci à vous tous qui permettez à notre GDF de vivre, voir de s'imposer comme un interlocuteur responsable du développement de la forêt de notre plateau. Merci à nos animateurs qui se dévouent, n'est ce pas, Robert et Sylvie.

Que nous réserve 2011, le mois de janvier est traditionnellement consacré aux vœux.

Même si le CRPF pour des raisons budgétaires sera un peu moins disponible, nous serons amenés, chacun, à nous investir un peu plus.

Le suivi de la Charte forestière et du DOCOB de la ZPS oiseaux du plateau demanderont une grande attention.

Nous devons nous investir dans le Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier (PPRDF). Notre plateau sera particulièrement concerné par sa filière feuillue. Une réflexion devra s'engager avec l'aval sur de nouveaux débouchés feuillus – bois énergie ou de chauffage, petit bois d'œuvre notamment – afin de permettre une meilleure valorisation de nos taillis, et donc leur mobilisation tout en conservant un capital sur pied gardant le potentiel de production pour le futur.

Un certain nombre d'entre nous, de par la nouvelle loi forestière devront faire un Plan simple de Gestion ; ce peut être l'occasion d'y réfléchir.

Bien sûr je n'oublie pas la préparation de la prochaine « fête de la forêt » qui aura vraisemblablement lieu à côté de Royère-de-Vassivière fin juin ou début Juillet 2012. Le 4 mars prochain avec le PDM de Bourganeuf-Royère nous devrions en définir les grandes lignes. On ne change pas une équipe qui gagne !

Permettez-moi par ces quelques mots de vous souhaiter une bonne année, une bonne santé à vos familles, et sans oublier nos forêts.

N'oublions pas que notre GDF doit avant tout être un lieu de réflexion, de partage, d'échange, de formation et d'amitié.

*Christian BOUTHILLON*

### SOMMAIRE



Editorial du Président	P° 1
Quelques nouveautés de la Loi	P° 2
ONEMA (H. Saunière)	P° 3
De feuilles en aiguilles	P° 4
Panorabois (R. Nanot)	P° 4
Natura 2000 (Ch. Beynel)	P° 5 et 6
Chasse et sylviculture (D. Bohrer)	P° 7 et 8

**Siège social :** PNR 20, rue des Porrots—19250 MEYMAC—Tél. : 05 55 95 35 61  
Fax. : 05 55 95 83 16—E-mail : [t.mignaut@pnr-millevalches.fr](mailto:t.mignaut@pnr-millevalches.fr)

**Secrétariat :** CRPF 1 rue de Soudeilles—19300 EGLETONS—Tél. : 05 55 93 96 50  
Fax : 05 55 93 96 51—E-mail : [egletons@crpf.fr](mailto:egletons@crpf.fr)